



05.06.2008 - 08:00 Uhr

## Boussole de la santé: une nouvelle publication pour donner une orientation au domaine de la santé

Zurich (ots) -

La Conférences des sociétés Cantonales de Médecine lance une nouvelle publication qui a pour but d'examiner de façon différenciée les coûts et bénéfices de notre système de la santé. Dans le premier numéro, à l'exemple des médicaments anticancéreux toujours plus efficaces, on montre les conséquences incohérentes qui peuvent découler de la seule prise en considération des coûts par les assureurs. La Boussole de la santé, qui paraîtra deux à trois fois par année, met également en lumière les voies possibles d'évolution du système de la santé.

Les coûts de la santé augmentent régulièrement. Par rapport au renchérissement en général, l'augmentation est disproportionnée. Mais il est indéniable que notre système de la santé se situe à un haut niveau de qualité. La construction fédéraliste, la répartition ramifiée des compétences, ainsi que la structure financière complexe ne permettent pas des explications simplistes. C'est précisément le cas dans le domaine des soins ambulatoires où l'on attribue quelque peu à la légère la responsabilité des hausses des coûts à "l'augmentation du volume des prestations" par les prestataires de soins.

Une analyse différenciée des données concernant les coûts aboutit à des considérations différentes et étonnantes. La Conférence des sociétés Cantonales de Médecine CCM procède à ses propres études et publie les résultats dans la nouvelle Boussole de la santé. La Boussole de la santé - comme son nom l'indique - entend non seulement observer et expliquer, mais également mettre en lumière des voies possibles pour l'évolution future du système de santé suisse. Par ses propositions, la CCM participe aux réformes dans le système de la santé. La commission de rédaction comprend entre autres le Dr Urs Stoffel, président de la Société des médecins du canton de Zurich (AGZ) et co-président de la CCM, ainsi que le Dr Willy Oggier, économiste de la santé.

Dans le premier numéro de la Boussole de la santé, une recommandation de l'Office fédéral de la santé publique concernant la vaccination contre l'encéphalite à tiques est évoquée - et les répercussions financières découlant de cette recommandation sont calculées. Un autre article traite des médicaments anticancéreux toujours plus efficaces. Les patientes et les patients peuvent être traités moins souvent et moins longtemps à l'hôpital qu'auparavant. Les conséquences de cette réjouissante évolution: des plaintes des assureurs pour des remboursements d'honoraires indus de plus de 500'000 à 800'000 francs.

La Boussole de la santé ne se limite pas à indiquer où et pourquoi des prestations et des coûts sont générés dans le domaine ambulatoire de la santé, mais elle signale également les avantages économiques qui en résultent. La publication paraît deux à trois fois par année en français et en allemand. Des données complémentaires et des études destinées à une analyse plus approfondie sont publiées sous [www.gesundheitskompass-schweiz.ch](http://www.gesundheitskompass-schweiz.ch).

Contact:

Dr Urs Stoffel

Mobile: +41/79/430'99'27

Dr Willy Oggier

Mobile: +41/79/407'23'51

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100013736/100563316> abgerufen werden.